

## COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSÉHDAA)

Mardi 19 mars 2019, à 18 h 45  
À la 117-A du Centre de formation professionnelle l'Oasis  
624, rue Lafontaine, Chicoutimi

---

### COMPTE RENDU

#### **Sont présents :**

M<sup>me</sup> Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée à la CS, représentante du personnel de soutien  
M<sup>me</sup> Claudia Desgagné, parent, trésorière  
M<sup>me</sup> Nancy Gallant, éducatrice spécialisée, petite enfance 0-5 ans, DI – TSA, représentante du CIUSSS  
M<sup>me</sup> Céline Gauthier, parent  
M<sup>me</sup> Isabelle Gauthier, directrice à l'école André-Gagnon, représentante des directions d'école  
M<sup>me</sup> Kim Lavoie-Tremblay, psychoéducatrice, représentante des professionnels  
M<sup>me</sup> Annie Marineau, parent, vice-présidente et représentante du comité consultatif ÉHDAA au comité de parents  
M<sup>me</sup> Karine Minier, coordonnatrice clinique, programme de réadaptation à l'enfance DP 6-18 ans, représentante du CIUSSS  
M<sup>me</sup> Paula Sandoval, parent  
M<sup>me</sup> Karyne Thibodeau, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs jeunes  
M<sup>me</sup> Annie Wells-Campagna, parent

#### **Sont excusés :**

M<sup>me</sup> Carolane Girard, parent substitut  
M<sup>me</sup> Lynda Savard, enseignante, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Cynthia St-Hilaire, parent, présidente  
M. Claude Dion, parent  
M. Robert Tremblay, parent, commissaire-parent ÉHDAA  
M. Jean-Pierre Turcotte, parent, représentant substitut du comité consultatif ÉHDAA au comité de parents

#### **1) ACCUEIL**

M<sup>me</sup> Karyne Thibodeau souhaite la bienvenue aux membres. Elle mentionne qu'en l'absence de M<sup>me</sup> Cynthia St-Hilaire, M<sup>me</sup> Annie Marineau assumera la vice-présidence. Elle ajoute que M<sup>me</sup> Bianka Girard a démissionné de son poste de vice-présidente, pour des raisons valables. De ce fait, il faudra procéder à l'élection de la vice-présidence et alors un membre parent substitut deviendra parent.

M<sup>me</sup> Annie Wells-Campagna devient donc membre parent.

Pour le poste de vice-présidence, M<sup>me</sup> Paula Sandoval propose M<sup>me</sup> Annie Marineau, M<sup>me</sup> Claudia Desgagné appuie la proposition.

M<sup>me</sup> Annie Marineau accepte le poste de vice-présidente.

## 2) OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la séance débute.

## 3) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M<sup>me</sup> Annie Marineau procède à la lecture de l'ordre du jour, aucun sujet n'est ajouté. M<sup>me</sup> Isabelle Blanchette propose l'adoption de l'ordre du jour, M<sup>me</sup> Claudia Desgagné appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 4) LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 FÉVRIER 2019

M<sup>me</sup> Marineau fait la lecture du compte rendu du 19 février 2019.

### En suivi aux points :

**6) Suivi au comité de répartition des ressources :** L'analyse du déménagement du programme Montessori de l'école André-Gagnon est reportée à l'an prochain.

**10) Budget :** M<sup>me</sup> Thibodeau précise que dans le contexte de la rencontre d'accueil des nouveaux parents, l'achat de nourriture est autorisé. Pour ce qui est de l'achat d'article promotionnel, une facture est requise. La somme allouée au CCSÉHDAA est prévue aux fins de fonctionnement pour l'année en cours.

**12) Correspondance :** M<sup>me</sup> Annie Wells-Campagna, M<sup>me</sup> Claudia Desgagné et M<sup>me</sup> Paula Sandoval signalent leur intérêt à participer au Colloque de la Fédération des comités parents, le 1<sup>er</sup> juin 2019 à Boucherville. M<sup>me</sup> Wells-Campagna mentionne qu'elle a déjà donné son nom pour participer au Comité de parents. M<sup>me</sup> Annie Marineau propose que le CCSÉHDAA assume deux nuits, M<sup>me</sup> Wells-Campagna et M<sup>me</sup> Sandoval appuient cette proposition.

M<sup>me</sup> Karine Minier propose l'adoption du compte rendu, M<sup>me</sup> Claudia Desgagné appuie cette proposition. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## 5) SUIVI AU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

M<sup>me</sup> Karyne Thibodeau fait un suivi de la dernière rencontre du Comité de répartition des ressources. En ce qui concerne l'organisation des services ÉHDAA au secondaire, les recommandations du comité expert ont été entérinées par les membres du Comité de répartition des ressources. Donc, pour l'année scolaire 2019-2020, les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage seront intégrés en classe ordinaire et un enseignant d'adaptation scolaire sera affecté dans chacune des écoles secondaires, afin de soutenir l'intégration des élèves au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.

En ce qui concerne la répartition des services de soutien direct aux élèves, dans le budget des techniciens en service éducation spécialisée, celui-ci demeure le même. Le nombre de professionnels en psychoéducation sera accru. Le Service l'Envolée pour les élèves du primaire en difficulté de comportement sera maintenu, ainsi que l'école désignée en trouble de comportement, Antoine-De St-Exupéry.

## 6) MATERNELLE 4 ANS

M<sup>me</sup> Thibodeau mentionne que le Ministère autorise pour notre commission scolaire l'ouverture de 15 classes additionnelles, en plus des 7 classes déjà existantes de maternelle 4 ans. Un minimum de 6 élèves est requis pour l'ouverture d'une classe.

## **7) ORGANISATION DES SERVICES ÉHDAA AU PRIMAIRE**

### **a) Critères de répartition des enseignants en orthopédagogie**

M<sup>me</sup> Thibodeau dépose et explique le projet de consultation des critères de répartition des enseignants en orthopédagogie. Elle précise que l'analyse effectuée par le Comité expert est équitable pour tous les milieux.

### **b) Classes spécialisées**

M<sup>me</sup> Thibodeau informe les membres que la présentation des élèves en classe spécialisée débutera dans les prochaines semaines. La recommandation des élèves est faite par un comité, et l'analyse s'effectue par le comité de l'école qui accueille la recommandation en classe spécialisée.

## **8) CRITÈRES DE RÉPARTITION SOUTIEN DIRECT AUX ÉLÈVES**

M<sup>me</sup> Thibodeau dépose et explique le projet de consultation des mesures liées aux conditions de travail. Elle précise que ces mesures sont conventionnées par le Syndicat. Elle ajoute que les directions d'école ont proposé de prendre en considération les élèves en difficulté d'adaptation n'ayant pas de code 12 ou 14 dans les critères de répartition de la mesure 15372 composition de la classe. Elle précise que cette information est en analyse. M<sup>me</sup> Claudia Desgagné propose que le CCSÉHDAA appuie cette proposition, M<sup>me</sup> Kym Lavoie-Tremblay seconde cette proposition. Les membres appuient la recommandation de prendre en considération les élèves en difficulté d'adaptation dans les critères de répartition de la mesure 15372.

## **9) SUIVI RENCONTRE DE NOUVEAUX PARENTS 30 AVRIL**

Les membres revoient l'organisation de la rencontre du 30 avril. M<sup>me</sup> Isabelle Gauthier mentionne que le service de garde est réservé, et propose que ce soit les élèves de la classe d'adaptation scolaire à l'école André-Gagnon qui cuisinent des galettes pour cette rencontre. Pour les invités, M<sup>me</sup> Marineau validera avec M<sup>me</sup> St-Hilaire si les personnes ont accepté. Les membres finaliseront le déroulement à la prochaine rencontre du CCSÉHDAA prévue le 16 avril prochain.

## **10) SEMAINE ÉHDAA**

La Semaine ÉHDAA se déroulera du 30 avril au 4 mai 2019. M<sup>me</sup> Bianka Girard a remis une soumission pour l'impression de signets en format lanière. Lors de la rencontre de parents, les parents détermineront le texte à inscrire qui représente les valeurs du comité. Pour l'impression de 5 000 signets le coût est de 195 \$ plus les taxes. Également, elle a remis une soumission pour une bannière rétractable dont le coût est de 257,69 \$ plus les taxes et le coût du graphisme. À la lumière des informations reçues, M<sup>me</sup> Annie Wells-Campagna propose l'impression de 5 000 signets et de la bannière rétractable, M<sup>me</sup> Paula Sandoval appuie cette proposition. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **11) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS**

M<sup>me</sup> Marineau n'a pas de suivi à faire, puisqu'aux dernières rencontres du Comité de parents le quorum n'était pas atteint. Sur ce point, elle rappelle l'importance aux membres d'informer lors d'une absence prévue.

## 12) CORRESPONDANCE

### a) Convocation 13 avril

Le Conseil général et Forum PEHDAA de la Fédération des Comités de parents du Québec (F.C.P.Q.) se tiendra le 13 avril prochain, à Québec. Les frais sont assumés par la F.C.P.Q. M<sup>me</sup> Marineau énumère les sujets qui seront abordés et souligne que la réservation doit être effectuée avant le 30 mars prochain. M<sup>me</sup> Sandoval est intéressée à y participer, elle confirmera sous peu à M<sup>me</sup> Marineau si elle y assistera.

## 13) AUTRES SUJETS

### a) Contenus en orientation sexuelle

Les membres conviennent de reporter ce sujet à la prochaine rencontre.

### b) Suivi au webinaire du 23 février sur le plan d'intervention

Aucun membre n'a assisté à ce webinaire.

## 14) PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre informelle est prévue le 2 avril 2019 et la formelle le 16 avril prochain.

## 15) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M<sup>me</sup> Annie Wells-Campagna propose la levée de l'assemblée, M<sup>me</sup> Kim Lavoie-Tremblay appuie cette proposition. La séance est levée à 20 h 40.



Annie Marineau  
Vice-présidente du CCSÉHDAA



Céline Morin  
Secrétaire de la rencontre